



Bulletin d'informations n° 7

Juillet 2024

Le mot du Maire

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

Chacun et chacune d'entre vous a pu constater de la pertinence des travaux engagés sur toute la commune ces dernières semaines. Travaux qui nous ont permis de continuer de mener à bien nos projets structurants, nécessaires, avec une dynamique municipale qui nous est chère.

Pour commencer et suite aux inondations de l'automne dernier, nous avons procédé avec le concours du SM3A à des travaux de curage de ruisseaux comme dans le Nant du Bois de la Sauge, au-dessus de la boulangerie. Travaux nécessaires pour requalifier le lit du ruisseau et ainsi éviter les débordements. Toujours avec l'aide du SM3A et du Département nous avons refait le ruisseau du Nant de la Femme, le long de la RD 102. Le mur en pierre le long du ruisseau a entièrement été purgé et rejointé avec du béton. Une semelle a été faite en contrebas du mur pour maintenir l'ouvrage. Le curage sous le pont a été fait et a ainsi dégagé plus de 70 cm de limon accumulé.

Les containers présents au stade des Fins ont été tous remplacés par des containers semi-enterrés et nous en avons profité pour refaire la plateforme de stationnement le long de la route. À Chevrier, une plateforme avec des containers a été installée pour répondre à la demande de ce secteur non couvert.

Nous travaillons actuellement avec la commune de Reignier et la Communauté de Communes sur la pertinence d'une connexion entre la zone commerciale de Pers-Jussy, les parkings et le pôle d'échange multimodal sur Reignier. Ces réflexions doivent permettre : l'arrivée de la passerelle SNCF qui passera au-dessus des voies et les traversées modes doux à traiter à l'avenir. Ceci avec la vision de réaliser une piste cyclable et un mode doux entre La Roche/Reignier et avec le concours du Département. Ce sont des projets d'envergure, nécessitant du temps, des échanges avec tous les acteurs et bien sûr des recherches de financement.

Nous continuons d'être au côté de l'École de musique pour négocier avec les services culturels du Département pour maintenir leur participation financière pour toutes les activités musicales et artistiques que notre école offre à près de 160 élèves.

Aux côtés également de l'Association de la cantine avec qui, depuis plus d'un an, nous travaillons à la requalification de l'offre de services, la gestion administrative, au maintien d'un prix du repas acceptable, la mise en place de quotients familiaux plus équitables, pour offrir à nos jeunes écoliers des repas de qualité, dans le respect des normes, d'une filière courte, de l'anti gaspillage...

Suite à une commission de sécurité en Sous-Préfecture, je peux vous annoncer que la Fête de la Batteuse aura bien lieu cette année, malgré quelques aménagements qui nous ont été imposés et qui vont modifier quelque peu l'organisation de la fête. Mais rien qui ne saurait troubler l'esprit festif, la convivialité et l'ambiance de cette manifestation de renom.

Merci à toutes ces associations qui font, « qu'il fait bon vivre à Pers-Jussy ».

Voici dressés ici les principaux éléments de ce début d'année 2024. Encore une année riche en projets et réalisations au service de notre belle commune et de ses habitants.

Votre Maire.
Isabelle ROGUET

Commémoration 8 mai 2024

C'est en présence encore cette année des enfants, des élus et de la population de Pers-Jussy que s'est tenue la cérémonie du 8 mai 2024.

Un moment toujours aussi fort en émotion, pour commémorer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe en ce jour historique. L'occasion pour Mme le Maire de rappeler l'entrée au Panthéon de Missak Manouchian, Arménien, rescapé du génocide de 1915, réfugié en France, résistant étranger au nazisme, fusillé le 21 février 1944 au Mont-Valérien avec ses 23 compagnons de la très célèbre « Affiche Rouge ».

Ils ont écrit une page glorieuse et fédératrice dont la République a besoin pour maintenir l'Unité Nationale, alors que les nouvelles tendances de notre Histoire la déconstruisent.

Extrait de la dernière lettre de Missak à son épouse Mélinée :

« Aux Grands hommes la Patrie reconnaissante.

Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la liberté et de la paix de demain.

Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire dignement. »



Le Monument aux Morts

À l'occasion de cette commémoration, Mme le Maire en a profité pour faire remarquer aux personnes présentes, que **le Monument aux Morts de Pers-Jussy avait été entièrement nettoyé et lustré**. Il est orné de 95 noms de Perjussiens « Morts pour la France » en 1914-1918 et en 1939-1945.

Érigé en 1922.

On y installe aux pieds des « trophées » pris à l'ennemi pendant la guerre de 14-18 et donnés à la commune en 1920 : un canon de tranchée et 4 obus de 270 mm.

Sur son socle de pierre repose la Victoire ailée, tenant une couronne, en marbre blanc de Carrare.

Le Monument était à l'origine, pour ceux qui s'en souviennent, installé à côté de l'ancienne Poste, juste en contrebas, le long de la Route Départementale, en face de l'entrée du Vieux Pressoir.

Il a été déplacé et inauguré en lieu et place lors du 11 novembre 1995 avec la plantation de l'arbre et la plaque de la Déportation.

À l'époque et par le passé, les cérémonies au Monument aux Morts regroupaient Anciens Combattants de 14-18, 39-45, des prisonniers de guerre, des Résistants, des Déportés, des anciens d'AFN, des Porte-drapeaux.

Aujourd'hui bon nombre de ces témoins des guerres ne sont plus là, et c'est pour cela que nous leur devons de ne pas oublier leurs sacrifices et leurs souffrances.



Accueil des Assemblées Générales des Anciens Combattants UNC Arve et Salève et du Souvenir Français

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 19 avril 2024 à Pers-Jussy la section intercommunale des Anciens Combattants UNC Arve et Salève pour son Assemblée Générale annuelle, présidée par M. Jean-Louis MAULET. Le Souvenir Français a enchaîné à la suite de cette réunion son Assemblée Générale, avec M. Noël JACQUEMOUD Président de cette section.

Entourés de leurs adhérents, chacun a pu expliquer la vocation et les missions de chacune de leur association.



L'UNC Arve et Salève a énoncé les différents bilans de l'année écoulée et les perspectives pour 2024. Elle a pour vocation d'accueillir les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre. Il s'agit aussi de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et d'accueillir tous ceux qui portent ces valeurs, et transmettre l'esprit mémoriel auprès des jeunes générations. Valeur fondamentale de maintenir le respect, le vivre ensemble, l'entraide entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie.

Concernant **le Souvenir Français**, son engagement et ses missions sont les mêmes depuis 1887. M. Noël JACQUEMOUD ne souhaitant plus être Président il a officialisé sa demande de remplacement qui n'a pas abouti. Les élections restent en suspens et l'ancien bureau continuera d'assurer ses fonctions.

L'occasion de le remercier pour son implication, sa disponibilité et son engagement.

Le Souvenir Français assure l'entretien des tombes des anciens combattants dans les cimetières et les monuments élevés à leur gloire, en France et à l'Étranger. Leur objectif est de pouvoir transmettre le flambeau de leur très noble cause, aux générations futures et notamment en recrutant de nouveaux adhérents.

La Municipalité salue les actions de ces deux associations et leur assure tout son soutien et sa reconnaissance pour tout le travail fourni bénévolement.

EAM La Tournelle

L'Établissement d'Accueil Médicalisé « La Tournelle » situé dans la zone d'activités des Contamines sur Pers-Jussy ouvrira ses portes fin 2024, si les travaux continuent sur leur lancée.

Cet établissement est destiné aux personnes en situation de handicap psychique. C'est une structure médico-sociale qui va permettre de répondre à d'importants besoins. Il n'est pas terminé qu'il est déjà plein ! Selon la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) il y aurait déjà 80 personnes en liste d'attente. Autant dire que les 50 futures places en hébergement permanent dont 3 en accueil temporaire et 2 en accueil d'urgence seront très vite occupées.

C'est l'Association Espoir 74 qui porte ce projet et qui doit répondre aux besoins de la population en proposant une structure médicalisée pouvant accueillir les personnes de plus de 20 ans vivant en Haute-Savoie et présentant un handicap psychique. Elle veillera au quotidien sur les résidents avec aussi un accompagnement à domicile.

Sa position est stratégique car centrale dans le département, proche de la MDPH, du CHAL et d'autres structures médicalisées.

Cet établissement comprendra des petites unités de vie de 5 personnes, sans vis-à-vis, des chambres sécurisées, des espaces de lieux communs, des locaux médicaux...



Lors d'échanges réguliers avec la Municipalité de Pers-Jussy il a été convenu de rechercher conjointement un médecin généraliste, situé dans la structure et qui pourra travailler 40 % pour les patients de l'EAM et 60 % et plus pour recevoir les Persjussiens.

C'est une solution qui pourra motiver l'accueil d'un médecin généraliste sur notre commune et ainsi répondre à ce besoin criant de service à la population.

Recherche de médecin que nous maintenons activement auprès de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) des facultés de médecine et des professionnels de santé.

Plan Communal de Sauvegarde

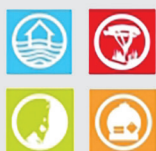
Après de long mois de travail notre Plan Communal de Sauvegarde est prêt.

C'est une équipe soudée et proactive qui a mené à bien ce projet et qui a fait économiser entre 8 000 € et 15 000 € à la commune (tarif d'un PCS dans un bureau d'études). Aujourd'hui nous sommes mieux armés pour répondre aux besoins de la population suite à un sinistre.

Le PCS s'articule en 2 phases :

1. Faire le diagnostic des risques naturels et technologiques qui peuvent impacter notre commune et faire l'inventaire des événements passés.
2. Prévoir la mise en place d'une organisation communale de gestion de crise et organiser la sauvegarde des personnes sur la commune.

Enfin, pour nous permettre de répondre à toutes les éventualités, nous avons fait appel à l'expertise de La Croix Rouge Française Comité de La Roche/Reignier et du Secours en Montagne du Pays Rochois qui, chacun dans son domaine, viendraient nous prêter mains fortes en cas d'événements.



Bientôt 16 ans?

Pensez au recensement à la Mairie de Pers-Jussy

Le recensement est obligatoire

Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement

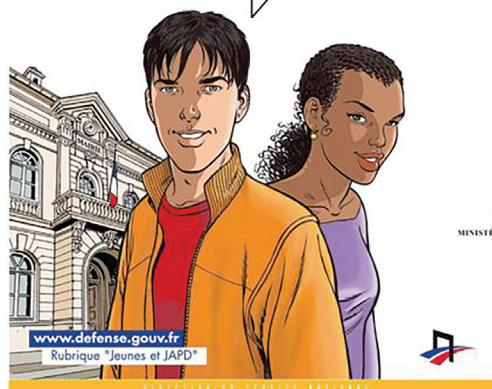
Elle est délivrée sur présentation de :

- La carte nationale d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :

s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Travaux d'enfouissement de lignes Haute Tension

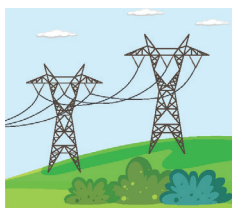
Des travaux sont en cours sur notre commune pour le compte d'ENEDIS pour l'enfouissement de ligne haute tension.

Cette ligne haute tension part de la centrale de Cornier via la route de Moussy direction Épineuse les Cornus pour redescendre par le chemin de chez le Levrot et Ornex.

Un autre chantier sera réalisé le long de la Départementale depuis Chevrier en direction de Reignier toujours dans le cadre d'enfouissement de ligne HT.

Enfin des travaux d'enfouissement seront réalisés cet été sur le secteur de Lasnelaz préalablement à un chantier de déviation routier sur les communes d'Arenthon et Cornier.

Ces chantiers étant sous Maîtrise d'ouvrage d'ENEDIS et non de la commune, pour toutes questions éventuelles, la mairie n'est pas l'interlocuteur à privilégier.



Plan canicule

Dans le cadre de sa mission de protection et d'assistance aux populations vulnérables, le CCAS met en place un registre nominatif et confidentiel afin de prévenir les conséquences sanitaires liées aux épisodes de canicule.

Le CCAS souhaite identifier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui sont les plus exposées et les plus isolées, afin de leur apporter une attention particulière.

Il propose un accompagnement personnalisé en mettant en place un suivi individualisé pour s'assurer du bien-être de ces personnes pendant les épisodes de canicule. Cela peut inclure des visites à domicile, des appels téléphoniques réguliers, des recommandations sur les mesures à prendre...

Vous êtes âgé de plus de 65 ans, isolé et/ou handicapé : vous pouvez vous inscrire sur ce registre en appelant le CCAS de la mairie 04 50 94 40 79

En cas de déclenchement du plan canicule par l'État, le CCAS pourra vous contacter directement pour vérifier votre état de santé et/ou vos besoins.



Travaux au stade



Réfection de la piste ceinturant le stade et continuation de la réfection des vestiaires.



Travaux de la Mairie

Le lot gros œuvre maçonnerie se termine avec un retard de 12 semaines sur le planning initialement prévu.

Le lot charpente couverture est en cours et devrait se terminer aux alentours du 15 août

Le lot façades a débuté le 20 avril par le décrépiage de l'ensemble du bâtiment, viendra ensuite la phase de préparation du support pour recevoir l'enduit à la chaux et se terminera fin juillet date à laquelle l'échafaudage sera démonté.

Le chantier se poursuivra fin juin début juillet avec la démolition de l'algeco associations permettant de débiter l'aménagement du parking paysager mairie/crèche qui devra obligatoirement être réalisé pendant la fermeture de la crèche en août.



Agenda



ÉTÉ

Mer. 10 juil. >> Don du sang à 16h – Salle communale
Sam. 13 juil. à 19h30 >> Soirée Festive par le Comité des Fêtes - Stade des Fins
Dim. 14 juil. à 11h >> Commémoration au Monument aux Morts
Ven. 23 août à 20h30 >> Réunion de préparation pour la Batteuse - Stade des Fins
Dim. 25 août à partir de 9h >> Fête de la Batteuse
Mar. 3 sep. >> AG Gym Pers-Jussy – Salle communale
Ven. 6 sep. de 19h à 22h >> Forum des Associations Salle Communale
Mar. 10 sep. >> AG Cantine et APE – Salle Communale
Dim. 15 sep. à 12h >> Repas des aînés – Salle Communale
Dim. 15 sep. >> Course de Caisse à Savon par Pers Jussy
Sam. 21 et Dim 22 sep. >> Exposition par les Amis de Pers-Jussy à l'occasion des Journées du Patrimoine - Salle Communale
Dim 22 sep. >> Journée du Patrimoine au Château de Pers
Ven. 27 sep. >> Réunion de préparation à la Perjussienne - Salle le Diapason
Dim. 29 sep. >> Vente de puériculture par la Cantine Salle Communale

AUTOMNE

Sam. 12 oct. >> Bal Folk par l'association MAD'AG à partir de 19h – Salle Communale
Sam. 12 oct. >> Octobre Rose par le Foot - Stade des Fins
Dim. 13 oct. >> Perjussienne – Stade des Fins
Sam. 19 oct. >> Stage danse (bachata et danses en ligne) par Pers-Jussy Danse à partir de 14h - Salle communale
Dim. 20 oct. >> Fête des Vergers par la Mairie et le Syndicat Mixte du Salève
Jeu. 24 oct. >> Don du Sang à 16h - Salle communale
Sam. 26 oct. >> Soirée Châtaigne avec les Amis de Pers Jussy à 20h – Salle Communale
Jeu. 31 oct. >> Soirée Halloween de l'APE Salle Communale
Sam. 2 nov. >> Repas du Club des Saveurs à 20h Salle Communale
Ven. 8 nov. >> AG du Comité des Fêtes – Élaboration du Calendrier des manifestations 2025 à 20h30 - Salle Communale
Sam. 9 au Lun. 11 nov. >> Vente de Jouets par MAD'AG Salle Communale
Lun. 11 nov. à 9h >> Commémoration au Monument aux Morts
Ven. 15 nov. >> AG du Ski Club à 20h – Salle Communale
Sam. 16 nov. >> Soirée Sénégalaise par la Liane à partir de 19h Salle Communale
Dim. 17 nov. >> Thé Dansant toute la journée par AIME Salle Communale
Mer. 20 nov. >> AG de l'École de Musique à 19h30 Salle Le Diapason
Ven. 22 nov. >> AG de Pers-Jussy Vélo - Salle le Diapason
Sam. 23 nov. >> Soirée Karaoké par l'École de Musique à 20h Salle Communale
Sam. 30 nov. >> Journée Jeux organisée par l'APE Salle Communale
Sam. 7 déc. >> Marché de Noël – Salle Communale
Sam. 14 déc. >> Repas de remerciement de la Batteuse Salle Communale
Sam. 21 déc. >> Illuminations de Noël Commune de Pers Jussy. Placette de la Médiathèque
Lun. 30 déc. >> Don du sang à 16h – Salle communale

Les bébés de l'année

La médiathèque est structure partenaire de l'opération Premières Pages 2024 : cette opération est initiée par le ministère de la Culture. Le Département de la Haute-Savoie est engagé, avec, à ses côtés, la Caisse d'Allocations familiales et la Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord.

Le Département envoie un carton d'invitation nominatif aux familles concernées. Pour 2024, c'est **l'album Pouik et le petit oiseau** de Pascal Queignec et Laetitia Le Saux, paru aux éditions Didier Jeunesse qui a été retenu.

Ce livre est offert à tous les enfants nés ou adoptés en Haute-Savoie en 2023 (7931 naissances) pour leur souhaiter la bienvenue.



Des actions pour rompre l'isolement des personnes âgées

Le réseau de Gériologie Annemasse Agglo/Arve et Salève (REGAARS) propose régulièrement une information des usagers pour des conseils, une orientation pertinente, un soutien ou un accompagnement.

Le collectif Atouts Ages propose de découvrir pendant 1 journée de nombreuses activités sportives et culturelles qui rappellent qu'être à la retraite ne signifie pas être en retrait. Il propose aussi 1 semaine « ridés mais pas fânés » du 30 septembre au 6 octobre. L'objectif annoncé est : Oser sortir de chez soi. En attendant des renseignements complémentaires, retenir ces dates !



Le collectif Aide aux aidants dont le but est de permettre aux aidants non professionnels d'avoir des informations sur les aides, les soins et surtout d'échanger autour de leurs expériences souvent difficiles propose :

- Des rencontres « paroles d'aidants » organisées le samedi matin 4 fois dans l'année
- À l'exemple de l'édition 2023, l'organisation d'un nouveau forum est devenue une évidence. L'idée principale est de pouvoir offrir aux aidants familiaux des réponses à leurs questionnements, dans les plus grands domaines. Du handicap, en passant par les maladies chroniques et la gériologie, la date du jeudi 17 octobre est retenue à l'espace Louis Simon de Gaillard.



La coopération locale de lutte contre l'isolement devient la coopération Créa'liens.



COOPERATION CRÉA' LIENS
 Annemasse Agglo
 Arve & Salève



« Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir »

Toutes les crises que nous traversons depuis 2020 constituent une source d'inquiétude légitime pour la population, mais face à toutes ces difficultés, nous restons vigilants et plus que jamais au cœur du quotidien de chacun.

Pour exemple, notre perception de l'action sociale est clairement associée à différents domaines d'action jugés prioritaires : la santé, l'éducation, l'alimentation auxquels nous ajouterons le logement puisqu'il constitue le principal poste de dépenses des habitants. Face à ce constat, essayons de comprendre pourquoi le problème du logement devient à son tour, une crise préoccupante :

Dans un premier temps, il suffit juste de constater que d'un côté, les inégalités s'accroissent, élargissant le nombre de ménages éligibles aux logements sociaux et de l'autre, avec la promulgation de la loi climat et résilience, les bailleurs sociaux sont tenus eux aussi d'entamer des travaux majeurs de rénovation énergétique de leurs parcs existants. Cela explique en partie le délai d'attente interminable entre la demande de logement social et l'attribution d'un logement.

Dans un deuxième temps, un petit rappel s'impose concernant la crise sanitaire : les périodes de confinement ont bouleversé les équilibres quotidiens des ménages, mettant notamment en exergue des situations de violences familiales et/ou conjugales, des difficultés de conciliation des vies familiales et professionnelles. De ce fait, de nouvelles demandes de logement explosent.

À cela s'ajoute une plus grande stabilité des locataires permettant de moins en moins à de nouveaux ménages d'entrer dans le parc social. Les délais d'attente pour obtenir un logement social augmentent et la concurrence entre les candidats s'accroît au détriment de ceux qui présentent les plus faibles garanties.

Un autre phénomène reflète la gravité de la crise du logement : de plus en plus de jeunes habitent chez leurs parents car ils ont des salaires trop bas et des niveaux de loyer trop élevés ou des logements sociaux trop rares pour pouvoir décohabiter. Si les plus jeunes sont satisfaits de leurs conditions de logement en tant qu'étudiants, cette situation devient vite explosive quand ils travaillent, voire vivent en couple.

À noter enfin que la crise du logement est étroitement liée à la question des logements vacants. (Suite au recensement à Pers-Jussy, il y aurait 89 logements vacants et 97 résidences secondaires inoccupées). Cependant, malgré ces différentes explications, une question demeure : Comment garantir à chacun le droit à disposer d'un logement confortable quand les logements manquent ?

Notre rôle est d'accompagner, de rencontrer les habitants et les bailleurs. Nous continuerons à structurer notre réseau, à le développer.

Notre travail est quasiment invisible par souci de confidentialité mais combien nécessaire pour ceux qui en bénéficient.

À tous un très bel été.

Groupe : « Innover, Partager, Agir »

Nos besoins figurent-ils réellement dans les priorités de la majorité municipale ?

Dans notre village qui compte environ 3 500 habitants, les besoins de la population sont nombreux ; les élus doivent donc tenter d'y répondre en offrant des équipements, infrastructures et services publics adaptés.

Mais à Pers-Jussy, le coûteux projet de rénovation de la Mairie (~4M€, sans compter les aménagements extérieurs) semble occuper l'essentiel de l'espace au point d'oublier ou minimiser certains autres besoins de la population.

Par exemple, se rendre aux écoles à 16h30 est, depuis longtemps, un réel problème auquel il conviendrait d'apporter des améliorations en termes d'accès à pied ou en vélo dans le centre-bourg. Or, face aux demandes répétées des parents d'élèves, aucune solution satisfaisante n'a été apportée jusqu'ici.

De plus, il n'existe aucun lieu de convivialité ou de rencontre spontanée tel qu'un parc ou, tout simplement, des bancs devant les écoles pour permettre aux parents de bavarder en attendant les enfants, ou aux aînés de tailler la bavette.

Enfin, trouver un RDV chez un médecin est devenu un parcours du combattant. Pour pallier cette situation de désert médical, aucune proposition concrète n'est sur la table en vue de créer une maison médicale ou de faciliter l'implantation de médecins sur la commune.

Investir dans un équipement d'envergure telle que la nouvelle Mairie prive la commune de moyens dans de nombreux autres domaines tels que la transition écologique, la production de logements abordables ou encore l'intergénérationnel.

Même si les finances de la commune sont relativement saines (héritage des précédents mandats), il serait de bon ton de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. En effet, l'investissement de 4 M€ dans la rénovation de la future Mairie aura indéniablement des incidences sur le budget des années à venir. D'autant que l'équipe de la majorité n'a toujours pas proposé de projet pour le devenir du château et de sa ferme attenante acquis pour 1,30 M€. Le nôtre n'a pas été retenu à l'époque et c'est le jeu ; mais plus qu'une nouvelle mairie, il avait le mérite d'ouvrir le débat sur l'aménagement du centre-bourg, l'accueil de médecins, l'intergénérationnel, le stationnement et la mobilité, les logements sociaux... C'était il y a deux ans, en mars 2022.

Depuis le début du mandat en mars 2020, la transition écologique, énergétique et climatique ne figure pas parmi les réelles priorités de la majorité municipale, alors que d'autres collectivités consentent d'importants efforts dans la prise en compte des enjeux et défis du XXI^e siècle.

Par ailleurs, tout en continuant à prendre soin de nos aînés, nous devrions indéniablement proposer à nos jeunes des activités et animations et les aider à se projeter dans un monde supportable. En ce sens, le lien intergénérationnel est sûrement un vecteur d'espoir et de bien vivre ensemble : charge à la Mairie de se saisir de ce subtil équilibre.

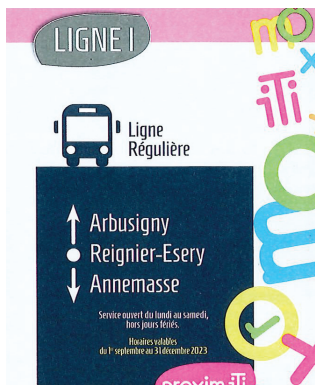
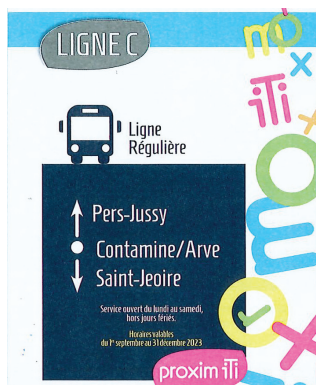
Tout en espérant que l'été 2024 soit moins pluvieux que l'hiver dernier, mais également moins chaud et sec que les étés précédents (là aussi, un subtil équilibre), nous vous adressons nos meilleures salutations.

Proximité et proxivélo

Les lignes régulières

Les bus réguliers Proxim iTi (qu'on appelle aussi lignes régulières de bus) sont ceux qui circulent plusieurs fois par jour, à des horaires fixes et sans réservation préalable. Ils vous permettent d'aller travailler, faire vos achats ou encore vous déplacer pour vos loisirs.

Sauf mention contraire sur les fiches horaires, les bus réguliers Proxim iTi circulent du lundi au samedi toute l'année.



Proxivélo

Pour effectuer vos déplacements à vélo et profiter de tous les bienfaits que le vélo procure mais aussi pour vous aider à adopter ce nouveau style de vie, Proxim iTi vous propose la location de vélos.

De plus, dans le but de favoriser la mobilité douce, Proxim iTi gère des services de consignes à vélos collectives, sécurisées et abritées. La consigne à vélos de la gare de Reignier-Esery offre 20 places de stationnement dont 4 places de stationnement avec recharge pour vélo électrique (sans surcoût)



Composter permet de fabriquer un engrais naturel, gratuit et écologique utilisable dans son jardin, ses jardinières et ses pots de fleurs. Mieux valoriser les déchets organiques de la poubelle est un enjeu national et un acte citoyen !

Arve et Salève organise la distribution des composteurs aux services techniques situés: Impasse du grand crêt, 74 930 Reignier-Ésery (Quartier de l'Éculaz) un mercredi sur deux.

Merci de prendre rendez-vous ci-contre et de vous munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et de 20 € en chèque ou en espèce avec l'appoint SVP lors de votre venue. Les composteurs sont en bois. (offre limitée à 1 composteur par foyer).

Insertion - Emploi



Tu es âgé-e entre 16 et 25 ans ?
Tu es sorti-e du système scolaire ?...
Et tu cherches des réponses pour trouver une formation, un emploi mais aussi toutes les aides qui pourraient t'accompagner dans tes projets ?

Tu habites la communauté de communes Arve et Salève (Arbusigny, Arthaz-Pont-

Notre-Dame, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier).

La Mission locale en 2023 c'est 131 jeunes accompagnés qui habitent sur ces différentes communes !

Une adresse pour t'aider chaque semaine: les mercredis, viens rencontrer une conseillère au 391 Grande Rue, 74 930 Reignier-Esery de 9h à 12h.

Tu n'es pas disponible les mercredis? prends contact avec le siège d'Annemasse pour un rendez-vous au 26 avenue de Verdun, 74100 Annemasse au 04 50 95 20 50.

Pour les jeunes, il n'est pas facile de s'insérer professionnellement... Notre volonté: ne laisser aucun jeune au bord de la route, il y aura forcément une solution pour construire ton projet.





Les brèves du conseil municipal

Conseil du 27 juillet 2023

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024.
- Passage à la nomenclature M57 : modalité de gestion des amortissements.
- Approbation de l'abrogation de la délibération portant vote du taux de reversement de 1 % de la Taxe d'Aménagement perçue par les Communes membres de la CCA&S.
- Réitération par acte notarié de la convention de servitudes avec ENEDIS sur parcelle B n° 2393.
- Révision du DICRIM – demande d'aide financière au titre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs.
- Réitération par acte notarié de la convention de servitudes avec ENEDIS sur parcelles C n° 1392, 1393, 1472, 1479, 1590 et D n° 1162.

Conseil du 26 octobre 2023

- Centre de loisirs - animations pour les collégiens. Période du 23 au 26 octobre 2023.
- Subvention ADMR les Tourelles Reignier Ésery.
- Admission en non valeur.

Conseil du 7 décembre 2023

- Décision modificative budgétaire n° 1 – Budget Principal ouvertures de crédits.
- Mairie : assurance dommages ouvrage – étalement de la charge.
- Traitement des plantes invasives – renouvellement de la convention avec les Brigades Vertes du Genevois.
- Rémunération des agents recenseurs.
- Modification de la longueur de la voirie communale.
- Organisation du temps de travail.
- Mise en place du Compte Épargne Temps (CET).
- Transformation du poste d'adjoint du patrimoine en poste d'assistant de conservation principal de 2^e classe à temps complet.
- Service enfance et jeunesse – tarifs horaires pour animations réservées au service jeunesse 11-14 ans.
- Vote d'une subvention à l'APE de Pers-Jussy pour animations scolaires 2023-2024.

Conseil du 1^{er} février 2024

- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2024.
- Réitération par acte notarié de la convention de servitudes avec ENEDIS sur parcelles A n° 1991, 1992 et 1995.
- Définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables – adoption de la cartographie municipale.
- Maintenance éclairage public déploiement de la télégestion pour le parc éclairage public – programme 2024.

Conseil du 4 avril 2024

- Délégation de signature pour l'avenant au bail de location du cabinet infirmier avec Mme Pauline POIROT.
- Compte de gestion exercice 2022.
- Désignation d'un président de séance pour le vote du compte administratif 2022.
- Vote du Compte Administratif exercice 2022.
- Affectation des résultats exercice 2022.
- Vote du budget primitif 2023.
- Fiscalité vote des taux d'imposition 2023.
- Subvention au CCAS.
- Demande de subvention au Conseil Départemental de Haute-Savoie (CDAS 2023).
- Demande de subvention au titre des amendes de police Prog. 2023.
- Application du régime forestier sur parcelles communales.
- SYANE – travaux 2023 de gros entretien reconstruction prog. 2022 (complément).
- Travaux en forêt communale 2023.
- Vote du tableau des effectifs du personnel communal.

Conseil du 30 mai 2024

- Cautionnement pour 50 % d'un prêt de 7 139 405 € Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie.
- Portage foncier par l'Établissement Public Foncier 74 pour fruitière du Marais.
- Approbation du projet de Convention Territoriale Globale (CTG) liant la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de la Haute-Savoie, Arve et Salève et la commune de Pers-Jussy pour la période 2024-2028.
- Approbation du nouveau règlement d'utilisation de la salle communale et validation des tarifs de location.
- SYANE : plan de financement travaux de gros entretien reconstruction d'éclairage public programme 2024.
- SYANE : décompte définitif travaux de gros entretien reconstruction d'éclairage public programme 2022.
- SYANE : décompte définitif travaux de gros entretien reconstruction d'éclairage public programme 2022 (complément).
- Aide financière à Émilie RADEMEYER pour championnat du monde de hockey subaquatique U24 à Kuala Lumpur – Malaisie : 400 €.

Bulletin d'informations municipales - juillet 2024 - n° 7

Directrice de publication : Mme Isabelle ROGUET
Responsable de la rédaction : Mme Dominique BRAND
Conception et impression : CTOCOM, Mairie de Pers-Jussy
Crédit photos : Mairie de Pers-Jussy



Retrouvez-nous également

www.mairie-pers-jussy.fr



Commune de Pers-Jussy

App : Pers-Jussy Clic

